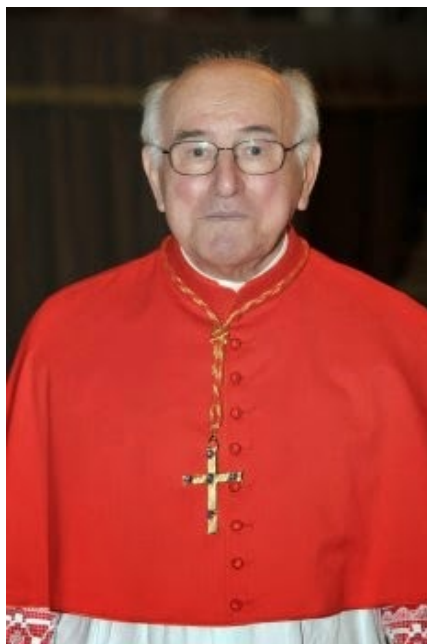


mardi 9 décembre 2014

Commentaire sur la note interne confidentielle de Menzingen, à propos de la réunion prévue avec le Cardinal Brandmüller

Par "Avec l'Immaculée"



cardinal Brandmüller

Note interne confidentielle de la Maison Générale

Diffusion : membres prêtres

Date : le 26 novembre, 2014

Note au sujet d'une réunion de membres de la Fraternité avec le cardinal Brandmüller.

Début décembre 2014 se tiendra la première des réunions qui doivent avoir lieu entre des membres de la Fraternité et des évêques. Ces entretiens, proposés par la Commission Ecclesia Dei à la suite de la rencontre entre Mgr Fellay et le cardinal Müller le mardi 23 septembre 2014 à Rome, sont des réunions informelles ; elles doivent se dérouler sans médiatisation ni publicité. Comme annoncé dans la note interne de la Maison Générale aux prêtres du 2 octobre 2014, le choix des lieux et interlocuteurs est laissé à l'initiative de la Fraternité.

Le but de la Maison Générale est de mieux faire connaître les positions de la Fraternité à des prélats plutôt bien disposés et capables d'écouter nos arguments.

Le cardinal Brandmüller est né en Allemagne, le 5 janvier 1920; il a été consacré évêque en novembre 2010 et créé cardinal la semaine suivante le 20 novembre 2010. Il est président émérite du Comité pontifical des sciences historiques. Il est l'un des co-auteurs de l'ouvrage *Demeurer dans la vérité du Christ* qui réfutent les thèses hétérodoxes du cardinal Walter Kasper lors du Consistoire du 20 février 2014. Voir DICI n°301 du 20/09/14.

<http://www.dici.org/documents/demeurer-dans-la-verite-du-christ-extraits/>

Cette réunion se déroulera en langue allemande à Zaitzkofen ; seront présent Mgr Fellay, MM. les abbés Schmidberger, Frey, Udressy, Wulloud, Gaudron et Kastleiner. Ils rencontreront le cardinal Brandmüller.

Le thème qui sera abordé sera le statut particulier du concile Vatican II – l'autorité de ses documents, son interprétation et son caractère atypique de « concile pastoral ».

Cette note est une information interne confidentielle, elle ne doit pas être diffusée, sous aucun prétexte. La Maison Générale se chargera si nécessaire de la communication externe par un communiqué.

Commentaire :

— Mgr Brandmüller est présenté comme conservateur... Mais nous savons que [Mgr Brandmüller](#) a été [nommé cardinal](#) par un pape très probablement franc-maçon, Benoît XVI. Il avait été auparavant promu prélat d'honneur de sa sainteté et protonotaire apostolique par Jean-Paul II. Nous savons qu'il accepte les hérésies de Vatican II, sinon il n'aurait pas été nommé à ces honneurs...

— La FSSPX veut prouver que le concile Vatican II n'a pas de valeur dogmatique mais uniquement une valeur pastorale, afin de pouvoir ensuite négocier la permission de ne pas l'accepter en entier ou, tout au moins, de pouvoir discuter certains de ses points à la lumière de la tradition, comme Mgr Fellay en a exprimé le souhait dans sa très mauvaise déclaration du 15 avril 2012... À moins que Mgr Fellay ne décide à présent de reprendre les termes inacceptables du protocole du 5 mai 1988 rédigé par Mgr Tissier de Mallerais et jugé acceptable par Mgr Lefebvre encore en juillet 1989, dans l'interview de *Fideliter* un an après les sacres ?⁽¹⁾ Ce protocole inacceptable disait : « *À propos de certains points enseignés par le Concile Vatican II ou concernant les réformes postérieures de la liturgie et du droit, et qui nous paraissent difficilement conciliables avec la Tradition, nous nous engageons à avoir une attitude positive d'étude et de communication avec le Siège Apostolique, en évitant toute polémique.* »

Comment peut-on avoir une attitude positive d'étude et de communication vis-à-vis de l'hérésie, vis-à-vis des idées maçonniques qui découronnent Notre Seigneur ?

— En fait, l'angle de vision de la FSSPX est faussé. Leur démarche est faite dans une mauvaise perspective : le problème n'est pas de prouver que Vatican II est sans valeur dogmatique afin de pouvoir obtenir une reconnaissance canonique sans que la *Fraternité Saint Pie X* soit obligée de l'accepter. Le problème est qu'il faut exiger de ces hérétiques qu'ils condamnent leurs erreurs intégralement afin de pouvoir accepter en conscience leur autorité sur nous. Il faut exiger leur conversion totale avant toute reconnaissance canonique. Il faut exiger qu'ils rejettent tout le Concile Vatican II et réaffirment la foi dans toute sa pureté...

En effet, obtenir la permission de discuter ou même de critiquer des points de Vatican II de la part de personnes ayant une mauvaise doctrine, c'est comme si nous demandions à un hérétique (Luther, par exemple) de nous donner un certificat de bonne doctrine. C'est donc reconnaître une autorité doctrinale à l'hérétique, ce qu'il est impossible de faire en conscience, sans pécher. Demander aux hérétiques un certificat de bonne doctrine, c'est reconnaître indirectement mais sûrement leur hérésie.

Note :

⁽¹⁾ « *On nous a alors remis la question du Concile sous les yeux, dont nous ne voulions pas entendre parler. On a trouvé une formule, acceptable à la rigueur.* » Mgr Lefebvre, un an après les sacres, [Fideliter](#) 70, juillet 1989.

Il est vrai que deux mois avant de mourir, Mgr Lefebvre a dit dans le *Fideliter* n° 79 qu'il pensait pouvoir dire être allé trop loin : « *je crois pouvoir dire que je suis allé plus loin même que je n'aurais dû aller* », mais il n'a pas précisé en quoi il était allé trop loin. Il n'a jamais condamné nommément le protocole du 5 mai 1988 ou des éléments précis de celui-ci... Ce protocole reste donc comme une épée de Damoclès au-dessus de la *Fraternité Saint Pie X*... et également au-dessus de la *Résistance*, tant que celle-ci ne l'aura pas condamné. L'abbé Hewko a dit en sermon que ce protocole était inacceptable, il y a environ un an. Tout le SSPX *Marian Corps* est ouvertement pour le *nullam partem* avec Rome tant qu'elle n'est pas convertie entièrement. Ils le répètent sans cesse dans leurs sermons, donc il n'y a pas de problème de leur côté... Mais nous voudrions que l'abbé Pivert et *France fidèle* condamnent ce protocole, suite à [certains écrits de l'abbé Pivert](#) [voir aussi [ici](#)] défendant à la suite de Mgr Lefebvre le principe de l'accord pratique avec Rome à certaines conditions et suite à la publication par *France fidèle* de cette [déclaration de fidélité catholique inacceptable](#).

“Avec l’Immaculée” : Commentaire sur la note interne confidentielle de Menzingen, à propos de la réunion prévue avec le Cardinal Brandmüller ; ([SOURCE](#))